

40 millions d'euros pour les 233 membres du CESE qui débattent... sur la liberté d'expression et la censure !

écrit par Hoplite | 26 septembre 2015



Je rebondis sur l'article de **bvoltaire** concernant un obscur couloir de la démocratie dont j'avoue n'avoir jamais entendu parler, le C.E.S.E.

<http://www.bvoltaire.fr/annesophiedesir/cese-debat-liberte-expression-farce,208053>

Cette assemblée, si j'en crois Anne-Sophie Désir qui a signé l'article de BVoltaire, serait la 3^{ème} assemblée de la République dont le rôle est de débattre sur la liberté d'expression et la censure. Quelque part, c'est donc notre ministère de tutelle à nous sites de ré-information. Il convient donc de connaître les rouages et surtout les membres de cette illustre assemblée.

<http://www.bvoltaire.fr/annesophiedesir/cese-debat-liberte-expression-farce,208053>

Le C.E.S.E

Le Conseil Economique Social et Environnemental comprend 233 membres désignés pour un mandat de 5 ans. Comme toute assemblée qui se respecte, celle-ci comporte également des assemblées plénières, des sections, des délégations, des commissions... tout comme notre Assemblée nationale.

Le CESE est chargé d'émettre des avis à destination des membres du gouvernement dans le cadre de sa mission qui est fixée par décrets. **Comme les 233 membres permanents ne suffisent pas à la tâche, le gouvernement peut demander à un collègue de 46 personnalités extérieures d'apporter leur compétence aux membres des commissions de travail. Je rappelle que la fonction du C.E.S.E est de porter des avis sur « la liberté d'expression et la censure ». En fait, comme aurait pu dire Coluche :**

« Ils donnent leur avis sur tout, mais ils ont surtout des avis ».

Combien ça nous coûte ?

Cet obscur couloir de la République nous coûte... 40,9 M€ par an inscrit au budget à la ligne « Conseil et contrôle de l'Etat ». Je suis rassuré, il ne s'agit pas de nous contrôler, il s'agit de contrôler l'Etat ! Pour ce faire, les 233 membres sont bien entendu rémunérés, pardon, ils ne touchent que des indemnités qui s'élèvent à un total **mensuel brut de 3.786,76 €** pour participer à deux assemblées plénières par mois- ! (sauf pour les membres des sections, des délégations, etc.. qui eux travaillent plus.). Il ne faut pas non plus oublier les **141 agents** qui bossent pour eux à longueur d'année, eux.

Le Président de cette obscure cour des miracles (pour les membres) perçoit quant à lui **7.573,52 € bruts mensuels**.

Les extras, pardon les 72 personnalités associées ne touchent que **946,69 € par mois**, qu'ils travaillent ou pas d'ailleurs.

Qui sont donc ces conseillers ?

Le site (<http://www.lecese.fr/>) nous renseigne à leur sujet. A tout Président tout honneur, ce dernier n'est autre que Jean Paul DELEVOIE, ministre de la Fonction Publique de 2002 à 2004 dans les deux gouvernements Raffarin. De 2004 à 2011, il est le médiateur de la République. Il préside le C.E.S.E depuis 2010.

Parmi les 233 conseillers on peut relever :

Anne BALTAZAR, Secrétaire confédérale de CGT-F0

Jean Paul BASTIAN, Vice-président FNSEA

Dominique BARREAU, Secrétaire général FNSEA

Christiane BASSET, Vice-présidente de l UNAF

Thierry Baudet, Président de la MGEN

Luc BERILLE, Secrétaire général de l UNSA qui appelle sur son site à souscrire à la solidarité avec les immigrés

Patrick BERNASCONI, Vice-président du MEDEF

Didier BERNUS, Secrétaire général F0

Anne DE BETHENCOURT, Relations extérieures fondation Nicolas Hulot

Monique BOUTRAND, secrétaire nationale CFDT Cadres

Henri BRICHARD, 2^{ème} vice président de la FNSEA

Thierry CADART, secrétaire National de la CFDT

Marie-Claire CAILLETAUD, secrétaire fédérale CGT

Michel COQUILLON, Vice-président de la CFTC

Carole COUVERT, Présidente de la CGC

Jean Claude DELAGE, secrétaire général du syndicat Alliance Police Nationale

Azraw DJEBARA, ancien vice-président de l UNEF

Christian DUPUIS, secrétaire nationale UNSA

Bertrand FARRIOL, vice- président UNAF

Alain FERETI, administrateur de l UNAF

Laura FLESSEL- COLOVIC, Présidente du comite de lutte contre les discriminations au ministère des sports

François FONDARD, Administrateur de l UNAF

Sébastien GENEST, Président d'honneur de France nature environnement

Bruno GENTIL, Président de France nature environnement

Jean GROSSET, secrétaire général adjoint UNSA

Jocelyne HACQUEMAND, Secrétaire fédération nationale agroalimentaire

Françoise Henri, administratrice de la FNSEA

Régis HOCHART, Ancien porte parole Confédération paysanne

Bernard IBAL, conseiller spécial du président CFTC

Jean Louis JAMET, Vice-président CGPME

Christine LAMBERT, Première vice-présidente FNSEA

Philippe LOUIS, Président de la CFTC

Cécile MESQUIDA, Administratrice de France Nature Environnement

Alain OBADIA, Membre du comité exécutif du PCF

Laurence PARISOT, vice-présidente du directoire de l'IFOP

Philippe PINTA, Trésorier de la FNSEA

Didier RIDORET, Président de la fédération française du bâtiment

Jean François ROUBAUD, Président de la CGPME

Geneviève ROY, Vice-présidente GCPME

Pascale VION, Vice-présidente de la mutualité française.

.../...

On y retrouve donc pas mal de personnalités ainsi honorées par le Gouvernement pour services rendus à la nation, notamment des membres du MEDEF, de la FNSEA, de la CFTC, de l'UNSA de la CGC et même de l'IFOP en la personne de... Laurence PARISOT.

« ELLE EST PAS BELLE LA FRANCE ! »

Si vous avez quelques compétences en matière de liberté d'expression et de censure et si la perspective de toucher **3.786,76 € par mois** vous sourit, je vous engage à postuler au Conseil Economique Social et Environnemental.

Pour vous faire élire : <http://www.lecese.fr/>

A lire en complément l'article de Philippe Jallade sur le même sujet

<http://resistancerepublicaine.com/2014/le-conseil-economique-social-et-environnemental-nous-coute-un-million-deuros-mensuels-pour-quoi-faire-par-philippe-jallade/>

Hoplite